
GISELLA GRUBER:

Donc. Bonjour, bon après-midi à toutes et à tous. Il s'agit de l'appel mensuel de l'ALAC. Nous sommes le 28 mars et il est 21 h 00, heure universelle. Nous avons Alan Greenberg, Javier Rua-Jovet, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Sébastien Bachollet, Tijani Ben Jemaa, Wafa Dahmani, Julie Hammer, Cheryl Langdon-Orr, David McAuley qui est notre invité, notre intervenant, Barrack Otieno est présent, ainsi qu'Olivier Crépin-Leblond, Nkem Nweke, Roger Oteng Baah, Leah Symekher, Isaac Maposa, Dev Anand Teelucksingh, Aziz Hilali. Seun Ojedeji vient de nous rejoindre. Bienvenue.

Sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto, Harold Arcos et Maritza Agüero. Personne sur le canal français, mais nous avons... Nous appelons monsieur Bashar Bong pour se joindre au canal français, et il n'y a pas de participation sur le canal russe. Se sont excusés, Marita Moll, Aris Ignacio, Bastiaan Gosling et Yrjö Länsipuro.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Yeşim Nazlar, Evin Erdoğan et je suis Gisella Gruber. Nous avons Isabelle et Jacques comme interprètes de langue française, Paula et Marina de langue espagnole, et Galina et Ekaterina pour le russe. Le canal français ne peut qu'émettre vers le français, car nous avons des difficultés techniques qui ne nous permettront pas d'aller dans les deux sens. Nous informerons les personnes sur le canal français de ceci, qu'on ne va pas aller du français vers l'anglais. Donc, merci d'indiquer votre nom avant de vous exprimer pour que nos interprètes soient en mesure de vous identifier et également, c'est important pour la transcription. Parlez lentement et clairement, s'il vous plaît. Je donne la parole à Alan.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG: Oui. Merci beaucoup. Merci beaucoup, Gisella. Est-ce qu'il y a des commentaires sur l'ordre du jour? On a rajouté que l'assemblée générale de NARALO... Je ne sais pas s'il y a des commentaires sur l'ordre du jour. Je n'entends rien. Je ne vois rien. L'ordre du jour est donc accepté. Notre agenda a été distribué. Nous sommes au courant. Nous allons passer...

HEIDI ULLRICH: Alan ?

ALAN GREENBERG: Oui.

HEIDI ULLRICH: C'est Heidi. Tijani a levé la main.

ALAN GREENBERG: Je ne vous avais pas vu. Allez-y, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. J'ai ajouté à l'ordre du jour un autre point.

ALAN GREENBERG: Oui, d'accord. Je le vois maintenant. Je n'avais pas noté.

Merci beaucoup. J'espère qu'on aura le temps de couvrir cela. Nous ferons de notre mieux pour gérer notre temps aujourd'hui. Il n'y pas d'autres commentaires ? Nous avons changé l'ordre du jour un petit peu, parce que nous avons un intervenant, un invité qui a fait un vol des États-Unis à Bruxelles, et je crois que nous devrions lui permettre de s'exprimer rapidement pour pouvoir se reposer.

Donc David est à la tête du groupe IRP panel de révision indépendant du CCWG et il s'agit de l'équipe qui regarde la mise en place de l'IRP. Et David, assez récemment, a commencé ce travail, le travail de Becky Burr. David a fait un excellent travail jusqu'à présent, parce que Becky Burr faisait également un excellent travail, et donc il s'est très rapidement mis au courant.

Donc une des raisons pour laquelle David est ici, si vous regardez sur Adobe Connect, vous avez un extrait des statuts de l'ICANN, et je suis sûr qu'on est tous fascinés par cela. Cela nous dit : « Les SO et les AC doivent nommer un ensemble de membres de panel proposé ».

C'est tout ce que cela nous dit comme directive pour les organisations de soutien et comité consultatif. Donc, David McAuley n'a pas eu le temps de s'exprimer à Copenhague. Donc, nous voulons lui donner la parole aujourd'hui pour qu'il nous parle un petit peu plus de l'IRP, ainsi que du processus de sélection du panel permanent. Je donne la parole à David McAuley.

DAVID MCAULEY:

Oui. J'aimerais donc me présenter. Je m'appelle David McAuley. Je suis un employé de VeriSign et je travaille au ccNSO, en général à l'ICANN.

J'y participe. Donc, il y a un groupe de mise en place de l'IRP et j'aimerais remercier Alan de m'avoir invité à participer à cette téléconférence. Alan a absolument raison. Comme conséquence, les nouveaux statuts adoptés par l'ICANN en octobre dernier. Il y a un nouvel IRP en place et donc cela est dans les statuts, et il sera totalement en place... Je vous l'explique d'ici quelques minutes. J'apprécie ce qu'a dit Alan. Je serais bref puisque vous avez beaucoup à faire aujourd'hui. Mais je voudrais vous donner un aperçu général.

ALAN GREENBERG:

Oui. Nous avons du temps, David.

DAVID MCAULEY:

Eh bien, il s'agit d'un panel de révision indépendant, IRP. Il y a donc une équipe de contrôle de la mise en place de cet IRP, panel de révision indépendant. Là, on parle d'arbitrage indépendant de juristes qui sont donc ici des spécialistes, des spécialistes juridiques, qui sont en mesure de se pencher sur ces questions parfois difficiles sur le processus formel, non seulement formel, mais également économique, au niveau financier pour nous, pour l'ICANN lorsqu'on compare avec les procédures de litige que nous pourrions avoir dans d'autres cas.

Donc, ça fait partie de la responsabilité. Ça fait partie du travail de l'Ombudsman également. C'est tout ce qu'il y a de nouveau à l'ICANN. Donc mis à part cela, il faut aller devant les tribunaux. Il faut aller devant les cours de justice. Donc, c'est pour ça que nous avons des panels de révision indépendant depuis le mois d'octobre, depuis ces nouveaux statuts dans la piste de travail 1 du CCWG. Et certains d'entre vous étiez

présents. Vous vous rappelez qu'il y avait des inquiétudes sur l'IRP qui existait avant le 1^{er} octobre.

Deux inquiétudes : l'IRP était limité à des questions de procédure, mais pas à des questions de substance, de teneur. Donc, on ne va parler pas de processus, de prise de décision, de problèmes qui pouvaient exister à ce niveau. Donc, c'est pour ça qu'il y a un changement dans les statuts. Et deuxièmement, l'IRP n'était pas contraignant. Il parlait avec l'ICANN d'une manière non contraignante dans le cadre de ses anciens statuts. Donc si le Conseil d'administration, le personnel de l'ICANN violait les statuts de l'ICANN, quelle était la procédure ? Que pouvions-nous faire ? C'était des questions qui se posaient. Maintenant, il y a une possibilité d'avoir des décisions contraignantes.

Avec les nouveaux statuts de l'ICANN, si l'ICANN n'honore pas l'IRP et bien il peut y avoir des poursuites en justice possibles et éventuelles. Donc ça, c'est pour vous expliquer un petit peu la situation. Nous avons des diapos qui vont être présentées. C'est une présentation que j'ai faite il y a de cela quelques semaines à Copenhague. Donc, nous allons passer en revue ces diapos. J'espère que je ne parle pas trop vite. J'ai tendance à le faire. Donc indiquez-moi si je parle trop vite.

Donc, cela nous indique principalement que les nouveaux statuts sont en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2016 et la section 4.3. Vous pouvez vous y rendre pour avoir plus d'information sur ce nouveau panel de révision indépendant.

L'IRP. Je vais vous le montrer sur deux diapositives... Je vais rentrer dans le détail maintenant. Cela parle... Lorsqu'il y a des violations par action ou inaction du personnel, du Conseil d'administration de l'ICANN,

lorsqu'il y a une violation des articles et des statuts dans le... Dans le cas où il y a l'envergure qui est dépassée, l'envergure de la mission qui est dépassée, s'il y a des mesures de prises en réponse à des SO ou des AC qui pourraient avoir violé différents statuts et articles. Donc, l'IRP maintenant peut se pencher sur les actions, les décisions de l'ICANN, si cela est en désaccord avec les statuts de l'ICANN.

Donc, ce sont des objections légales, des objections de la communauté. Les panels avant faisaient des règles et il n'y avait pas de procédure d'appel. Maintenant, il y a des procédures d'appel. Il y a également des plaintes provenant des droits des communautés responsabilisées, tel que ça a été indiqué dans nos textes statutaires. Donc maintenant, on a le droit de faire appel au panel de révision indépendant si des problèmes existent.

Je crois qu'on a peut-être oublié une diapo. Voilà. Donc, l'IRP peut regarder des choses assez ésotériques : les droits contractuels de l'ICANN s'ils sont en vigueur ou pas par rapport aux contrats visant à assurer les fonctions de l'IANA et également le PTI ; les plaintes qui arrivent au niveau du PTI par des clients directs et si cela n'a pas été résolu par une certaine médiation.

Ensuite, cela parle de l'équipe, et ça, c'est ce que Becky Burr avait commencé comme travail. Donc ça, c'est l'article 4, section 4.3 pour... Ça, ça vient du CCWG pour... Nous ne sommes pas exactement un sous-groupe de la piste de travail numéro 2. Nous sommes un groupe qui existe dans le cadre donc des nouveaux statuts de l'ICANN.

Donc ça, c'est très important comme diapositive. Ça nous indique où nous en sommes actuellement. Ce que je veux dire par là, c'est que

notre groupe a trois éléments. C'est comme un tabouret à trois pieds. Nous avons les statuts, nous avons ce panel de membres et trois, nous avons le soutien administratif du secrétariat. Lorsque tout cela sera en place, le nouvel IRP sera totalement fonctionnel avec de nouveaux standards, dans le cadre de ces nouveaux statuts.

Et lorsqu'on regarde ce transparent de plus près, le soutien administratif et organisation de soutien administratif. Eh bien ça, c'est en place. C'est le Centre international pour la résolution des litiges et des conflits, et dans le cadre des statuts... Eh bien, ça s'est ré-approuvé, approuvé à nouveau. Et bien le secrétariat s'assurera de toutes les tâches administratives, du paiement des avocats, et ainsi de suite.

Ensuite, les règles de procédure, mon groupe, le groupe dont je fais partie, travaille à cela. Nous avons déjà des règles en place, des commentaires publics d'effectués, et nous y travaillons pour essayer d'atteindre des règles révisées et revues. Et nous le ferons prochainement.

Point suivant. Donc, il y aura une expression d'intérêt qui sera lancée pour que les gens du monde entier qui se sentent qualifiés pour être paneliste, et donc pour qu'ils puissent soumettre leur qualification pour faire partie du panel. Donc, ça se sera le travail de l'ICANN. Ce sera à eux de nous donner, donc à l'équipe de mise en œuvre, leur expression d'intérêt au cours de la semaine à venir. En fait, c'est pratiquement terminé. D'après Sam Eisner, l'ICANN contentieux. Donc, je pense qu'on devrait y passer assez rapidement.

J'espère en tout cas que cette action d'intérêt, cette manifestation d'intérêt sera publiée au reste du monde au cours du mois d'avril. En

tout cas, c'est vraiment ce que j'espère de tout cœur. Une fois que cette manifestation d'intérêt sera publique, les gens pourront se porter candidat pour faire partie du panel, et ensuite, il y aura donc quelque chose que vous devrez faire en tant qu'ALAC et les autres AC et SO devront faire de même. Et donc, il y aura deux ou trois choses qui vont se passer.

Premièrement, il y aura, enfin j'imagine, qu'il y aura beaucoup de candidats, mais lorsque ces candidats se présenteront, le personnel de l'ICANN, le Conseil de l'ICANN, les SO et les AC passeront en revue ces candidatures et les diviseront en deux groupes. Alors, voilà ce que je pense qu'il va se passer du point de vue des statuts. En fait, les statuts sont très spécifiques. Il y aura ces deux groupes qui seront créés. Il y aura donc deux piles : les gens bien qui sont qualifiés, mais pas vraiment au niveau de ce qui est nécessaire et deuxième groupe, ceux qui sont tout à fait qualifiés. Et ensuite, c'est les SO et les AC qui agiront en leur propre nom pour regarder cette pile de candidats très qualifiés et pour nommer donc sept membres au panel permanent. Ça pourrait être plus, mais il faut qu'il y en ait au moins sept qui soient nommés.

Donc comme je le disais, à ce moment-là, le Conseil et le personnel ne sont plus investis. C'est les SO et les AC qui feront la nomination, et ensuite, le Conseil reviendra sur la scène et le Conseil pourra confirmer les membres nommés par les SO et les AC. Les statuts indiquent que cette confirmation ne peut pas être retenue de manière non raisonnable. En fait, voilà le processus donc qui existe pour créer ce panel permanent.

Et comme Alan l'a dit, il n'y a pas vraiment de conflit très spécifique dans la mise en place. L'équipe de mise en place a pour rôle d'appuyer le travail des SO et des AC, ainsi que le travail du personnel et du Conseil pour en fait que tout ceci se mette en place. Et donc, c'est ce que nous faisons dans le cadre de cet appel justement. Notre travail n'est pas de nommer. Ça, c'est à vous de le faire. Par contre, nous devons aider les SO et les AC à collaborer, à trouver des moyens d'y arriver.

C'est de ça dont nous allons parler en équipe, et comme je le disais, je crois que ce travail va vous être remis sous peu. Je pense que les candidats vont se présenter entre maintenant et le mois de mai, juin. Donc, je pense que ce travail sera [inaudible] d'ici l'été. Et nous sommes prêts, enfin nous nous préparons à vous aider du mieux possible.

Alors, on va passer à la dernière diapositive et vous allez pouvoir voir... Attendez, j'ai un problème de connexion Internet. Mais bon sur la diapositive, en principe, vous voyez les problèmes. Il y a déjà le problème de délai, la découverte, les audiences, etc. Qui peut être [inaudible] de ce travail, etc. Donc, beaucoup de choses encore à faire. Mais à la base, ce qui est important de retenir de cette présentation, c'est que les statuts nécessitent un certain travail de la part des SO et des AC. Il n'est pas très, très défini, mais il y a des personnes qui sont prêtes à vous aider au cours des quelques mois à venir. Et donc, ce qui est important, c'est de trouver les moyens de collaborer avec les autres SO et AC.

Donc voilà un petit peu pour résumer ce que je voulais dire, Alan, et donc je suis tout à fait prêt à répondre aux questions. Mais sachant que j'ai perdu ma connexion Internet...

ALAN GREENBERG: D'accord. Très bien. Donc, nous avons justement deux mains levées, dont la mienne. Alors, la première partie du statut que j'ai affichée et à laquelle vous avez fait référence. En fait, elle comporte une phrase intéressante : « L'ICANN publiera un appel de manifestation d'intérêt pour des panelistes spécifiques et travaillera avec les SO et les AC, ainsi qu'avec le Conseil pour identifier et solliciter des candidatures de candidats bien qualifiés, afin d'effectuer une révision définitive pour approuver les candidats. » Donc, si on enlève la partie du milieu entre virgule, donc l'ICANN... Donc en fait, le personnel fera une révision initiale pour approuver les candidats. Est-ce que c'est ça qu'on comprend, qu'il faut comprendre ? Donc en fait, il y a des normes de base, c'est ça ?

DAVID MCAULEY: Ce n'est pas exactement comme ça que j'ai lu ceci, mais je comprends ce que vous dites, Alan. Je reconnais qu'effectivement il y a d'autres points de vue que le mien qui sont tout à fait valides. Moi, je vous ai présenté la manière dont je lisais cette partie, mais on peut en discuter. Si l'ICANN doit prendre une résolution là-dessus, et bien il faudra donc suivre ceci. Mais je comprends.

ALAN GREENBERG: Ce qui m'inquiète, c'est que certes nous avons des avocats parmi notre... dans notre communauté. Mais d'une manière générale, nous ne sommes pas experts en question juridique et nous ne sommes pas experts non plus sur l'IRP. D'ailleurs, je ne me rappelle même plus quel

a été le raisonnement qui nous a mené à ce processus de sélection. Mais c'est quand même intéressant pour les AC et les SO en général. On nomme une ou deux personnes et ensuite, on se retrouve avec trois, quatre, cinq personnes qui donc sont fusionnées en un seul groupe. Donc, il serait intéressant de voir comment est-ce qu'on fait ça. Est-ce que vraiment on se rassemble ensemble pour prendre la décision ou est-ce que chacun dans son coin en fait deux, et ensuite, on rassemble ces personnes-là ?

DAVID MCAULEY:

Oui. C'est vrai que ce n'est pas précis dans les statuts. Tout à fait. C'est à réfléchir.

HOLLY RAICHE:

Merci Alan. Donc, petite question. Vous l'avez peut-être mentionné rapidement, mais il m'a semblé vous entendre dire que l'ICANN n'a pas agi pour appliquer ces droits dans le cadre du contrat. Alors, si on revient sur l'historique par rapport à ce qui a été dit en matière de conformité contractuelle, nous, au niveau de l'ALAC, nous pensons que la conformité n'a pas été efficace. Est-ce que ceci est un outil ? Parce que donc il semblerait qu'il y a certaines des règles qui ne sont pas appliquées en matière de conformité par rapport aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre. Est-ce que c'est un outil ?

DAVID MCAULEY:

Non, je ne pense pas, Holly. Parce que là, c'est vraiment par rapport au contrat IANA sur les fonctions de nommage. Donc, c'est une partie des

statuts qui a été écrite, parce qu'on effectuait la transition IANA. Alors, je ne sais plus quel est le chiffre. C'est dans le cadre du 4.3, mais il y a des définitions dans le 4.3 et donc, dans la partie des litiges. C'est là que vous verrez les réclamations qui pourront être entendues dans le cadre de l'IRP. Et en matière de contrat, c'est uniquement le contrat relatif à la PTI et aux fonctions de nommage IANA.

Alors ceci étant, il est tout à fait possible que les gens puissent défendre le point de vue comme quoi l'ICANN en appliquant ça à d'autres contrats est en infraction de ces statuts, etc. Et dans ce cadre, il est allé au-delà de sa mission. On peut tout à fait peut-être défendre cet argument. Je ne sais pas si ça tiendra, mais c'est possible.

ALAN GREENBERG:

Y a-t-il d'autres questions pour David ? Je ne vois pas de main levée pour l'instant. Allez-y, Seun. Vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI:

Merci beaucoup. Alors une petite question. Vous avez mentionné la mise œuvre dans le cadre de ce processus. Je voulais m'assurer d'avoir bien compris. Ce concept de panel, quel est le processus en fait ? Est-ce qu'il ya une vision de groupe sur le processus ? Alors, deuxième question que je souhaitais poser. L'organisation du groupe, on a parlé de l'organisation de l'ICANN en tant qu'organisation. Donc, j'aimerais que vous éclairciez votre point de vue là-dessus.

DAVID MCAULEY:

J'aime bien entendre la voix de Seun, parce qu'on l'a beaucoup entendu pendant la piste de travail numéro 1, et je dois dire qu'on a donc énormément travaillé ensemble. Mais je n'ai pas bien compris en fait votre question. Je crois que la connexion n'était pas très bonne. C'est l'IOT et comment est-ce qu'on irait de l'avant. Alors l'IOT, pour vous donner un historique, a été établi dans le cadre de la piste de travail numéro 1 par le CCWG, et donc maintenant il est adopté dans le cadre des statuts. Alors moi, je pense que cela dépendra de la communauté, qui le déterminera.

De toute évidence, il durera un peu plus longtemps que le CCWG. Donc, il y a des personnes qui vont sans doute partir. [Inaudible]. Vous avez un groupe établi de 25 personnes, et j'imagine qu'il faudra faire des remplacements, etc. Je ne sais pas exactement comment ça va fonctionner, mais c'est quelque chose qui pourra être fait par les SO, les AC et au moins par les organisations membres. Les statuts parlent de l'IOT, mais ils ne parlent pas de sa continuation éventuelle. Donc, je pense que là il faudra consulter la communauté. Je ne sais pas si j'ai bien compris votre question ; sinon, il faudra clarifier.

SEUN OJEDEJI:

Je ne sais pas si vous m'entendez bien, mais ce que je voulais dire, c'est est-ce qu'il y a un délai et lorsqu'il y aura besoin de remplacement des panels IRP, qu'est-ce qui va se passer ? Est-ce qu'il va fonctionner donc par la suite et comment ? J'aimerais bien comprendre. Est-ce que vous avez un processus pour ça ? Est-ce que... Quelle est votre intention en tant qu'équipe en fait là-dessus ?

DAVID MCAULEY:

Merci Seun. Alors en fait, nous n'en avons pas parlé au sein de l'équipe. On est tellement pris par les règles pour l'instant qu'on n'en a pas encore parlé, mais c'est une bonne question. Comment est-ce que les choses vont se développer à l'avenir ? Je crois qu'à l'avenir il faudra qu'il y ait une sorte de supervision par rapport à ça. L'équipe va fonctionner de la même manière, un peu comme le CCWG en fait. Il faudra réévaluer.

Donc, je pense que ce qui va se passer, c'est qu'on va avancer des propositions aux SO et AC. Mais pour l'instant, nous n'avons pas beaucoup réfléchi à cette question. Mais vous soulevez également autre chose qui est intéressant à souligner. Cette présentation est de très haut niveau et donc, il y a des choses que je n'ai pas mentionnées et ça en fait partie.

Autre point, lorsque le panel permanent sera établi, il faudra encore avancer dans les règles et c'est comme dans tout lancement de produit. Il faut toujours amender les règles ou suppléer aux règles, etc. Et puis, dans le 4.6, dans les statuts, donc l'IRP pourra être soumis à des révisions sur la redevabilité tous les 5 ans. Donc, il y a du travail à faire encore par rapport à ça, donc par rapport à ce que vous venez de dire.

ALAN GREENBERG:

Les statuts ont été écrits dans un certain nombre de détails pour nous assurer qu'on ne créait pas un monstre, mais il en manque des détails. Et je crois qu'à un moment ou à un autre, il faudra ajouter certaines choses ou documenter ce qui se passera pour gérer le processus. Par exemple, comment est-ce qu'on remplace les panelistes dans cinq ans ?

Comment est-ce que les personnes qui ne sont plus intéressées s'en vont, etc. Tout ceci, on n'en a pas parlé.

Et d'ailleurs, on n'en parlait pas dans les anciens statuts nécessairement non plus. Donc dans une certaine mesure, en fait on définit les règles au fur et à mesure qu'on avance et j'espère que l'IOT pourra regarder un petit peu l'avenir de manière à ne pas en fait prendre de retard.

DAVID MCAULEY: Oui. Tout à fait. Vous avez très bien exprimé ceci.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il d'autres commentaires avant qu'on ne laisse David partir ? Nous avons d'ailleurs pris un peu de retard sur notre ordre du jour. Très bien. Personne ne veut prendre la parole ? Eh bien, merci David.

DAVID MCAULEY: Merci beaucoup. C'était un plaisir de participer. Au revoir.

ALAN GREENBERG: Alors, revenons à notre ordre du jour. Nous avons une révision des points de travail. Zéro minute pour ça, donc j'imagine qu'il n'y a rien à dire là-dessus. Point suivant, développement de politiques. Je vais passer la parole à Ariel, parce qu'il y a un nombre important, enfin un certain nombre de développement de politiques dont il nous faut parler.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Alors, un petit rappel pour les leaders de RALO qui sont présents à l'appel. Actuellement, il y a une déclaration RALO qui a été soumise. Il faut encore ratifier par vote électronique. Donc, EURALO l'a déjà fait et pour les autres, je ne sais pas si c'est fait. Donc, contactez-moi si vous voulez organiser un vote électronique. Donc, nous avons la date du 7 avril. Donc, il nous faut conclure le projet avant cette date, donc petit rappel là-dessus. En ce qui concerne les commentaires publics ouverts, il y en a huit d'ouverts, et donc l'ALAC doit décider de répondre ou non les premières recommandations pour améliorer la transparence de l'ICANN avec une date limite au 10 avril.

ALAN GREENBERG: Nous allons faire un commentaire là-dessus.

ARIEL LIANG: D'accord. Alors qui va faire le commentaire là-dessus ?

ALAN GREENBERG: Nous ne savons pas encore. Il va falloir consulter les différentes personnes qui participent à ces activités pour essayer de voir comment on procède, mais il faut absolument que nous soumettions un commentaire même s'il est minime.

ARIEL LIANG: Très bien. Et ensuite, donc nous ferons le suivi avec les personnes de ce sous-groupe. Merci. Deuxièmement, par rapport au guide sur les noms de domaine internationalisés, j'ai vu que Satish Babu avait envoyé un courriel au groupe de travail par le biais de la liste de diffusion. On a

également posé la question de l'intérêt par rapport à ce sujet, mais je n'ai pas vu de suivi là-dessus.

ALAN GREENBERG: S'il y a des personnes qui souhaitent intervenir là-dessus, n'hésitez pas. Levez la main, sinon on poursuit.

ARIEL LIANG: L'autre donc, c'est sur le papier intérimaire du groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays et de territoires comme domaine de premier niveau. Donc, la date butoir du 21 avril. Et je crois qu'il y a d'ailleurs un webinaire qui va être organisé sur ce sujet [inaudible].

ALAN GREENBERG: Oui, tout à fait. Y a-t-il des personnes qui sont présentes à l'appel et qui souhaitent donc s'occuper de ce point qui nous intéresse, n'est-ce pas ? Eh bien, nous allons aller sur notre liste de diffusion essayer de trouver quelqu'un. Donc, je ne suis pas sûr que nous allons commenter, mais je pense que ce serait intéressant que nous le fassions. Donc, c'est important que ce soit bien distribué, les informations sur le webinaire également.

ARIEL LIANG: Oui, absolument. Les dates, en effet, du webinaire doivent être indiquées bien à l'avance.

Je passe au point suivant. Donc, c'est sur la responsabilité et ça, c'est pour le 4 avril.

ALAN GREENBERG:

Oui. At-Large a beaucoup travaillé à cela. Il n'y a pas de controverse à ce sujet. Je ne pense pas qu'on aura besoin de faire de commentaire à ce sujet. Je pense que Cheryl a également travaillé là-dessus et je ne crois pas donc que cela va poser des problèmes. On ne veut pas gâcher du papier, donc je pense que tout va bien à ce niveau avec ce point.

Donc, je crois que Cheryl est d'accord. Il n'y a pas de déclaration à ce niveau. Très bien.

Donc, pour ceux qui ne sont pas bien au courant, Ce sont des règles. Si on retirait ou on essayait de limoger un membre du Conseil d'administration, et bien il ne faudrait pas se faire poursuivre en justice par donc le membre du Conseil d'administration. En gros, c'est la recommandation qui est effectuée. Dons, nous pourrons prendre des mesures une fois que cela sera adopté par le Conseil d'administration. Il y aura des questions de procédure, mais ce ne sera pas très complexe.

ARIEL LIANG:

Oui, je poursuis donc. Donc, il s'agit de la confiance du consommateur pour les nouveaux gTLD, et là aussi, c'est pour le mois d'avril. Et je serais très heureuse de contacter différentes personnes pour voir où on en est. Holly, vous voulez intervenir ?

HOLLY RAICHE: Oui. J'ai levé la main pour dire que je me porte volontaire pour cela, pour travailler à cela. Donc ça, c'est très substantiel.

ALAN GREENBERG: C'est donc des recommandations, l'ébauche de recommandations, disant que l'ICANN doit faire beaucoup plus de travail pour être en mesure d'avoir des données pour bien comprendre les nouveaux TLD. Les problèmes qui intéressent At-Large, ce sont des problèmes sur lesquels on n'a pas assez de données.

On a besoin de plus de données et parfois, on nous dit : « C'est trop complexe. » On a payé le prix de par le passé pour cela. Je crois que l'ALAC maintenant doit faire une déclaration très solide et travailler avec plus de données. Je crois qu'on va revenir là-dessus d'ici quelques minutes. Donc, je travaillerais avec Holly. Je suis sûr... et je pense qu'on trouvera une ou deux personnes supplémentaires pour travailler avec nous.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Merci beaucoup. Oui, j'aimerais également travailler à cela, parce que en effet en ce qui concerne le Health-index, donc l'index santé, cela concerne également ce point et cela m'intéresse beaucoup. Eh bien, je suis très heureux que vous portiez l'indice de santé. Je parlais de l'indice de santé donc.

ALAN GREENBERG: Je suis très heureux, Olivier, que vous vous portiez volontaire. Donc, vous pourrez par la suite également vous joindre à ce groupe de travail. Mais ça, ça va représenter beaucoup, beaucoup de travail et je crois que nous allons faire un commentaire solide à ce sujet.

León, allez-y.

LEÓN SANCHEZ: Oui. Moi aussi, cela m'intéresse. J'aimerais me porter volontaire pour y travailler.

ALAN GREENBERG: Ariel, point suivant.

ARIEL LIANG: Merci. Eh bien, cela est le point de vue budgétaire pour le prochain point que je voulais soulever, et ça, c'est pour le 28 avril. Avec la date... 28 avril...

ALAN GREENBERG: Sébastien, vous avez levé la main. Vous voulez parler de ce point ou du point précédent ? Sébastien, on ne vous entend pas.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui. Je voulais simplement intervenir. Mon Internet ne fonctionne pas très bien aujourd'hui. J'ai quelques problèmes techniques. Mais je voulais commenter sur le point précédent. Je crois que nous avons besoin donc... Je ne sais pas comment dire cela également, mais... être

très clair. Nous avons besoin de nouvelles personnes, parce qu'il faut que nous... Il ne faut pas que nous montrions aux personnes qui font la révision de l'ALAC que ce sont toujours les mêmes personnes qui travaillent et qui font le gros du travail.

C'est pour cela que je suggérerais que chacun d'entre vous, vous êtes les quatre, vous vous êtes portés volontaires. Je crois que chacun d'entre vous devrait trouver une nouvelle personne, pas complètement nouvelle, mais pas toujours les mêmes personnes qui sont très engagées dans les mêmes questions, qui travaillent aux mêmes questions. Ça serait bien de changer un petit peu la manière dont on travaille et les personnes qui se penchent là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci Sébastien. Je serais très heureux si d'autres personnes se portaient volontaires pour travailler sur ces points. Nous voulons réactiver l'ancien comité gTLD.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Oui, un point supplémentaire à rajouter. Je crois que c'est très difficile lorsque... lorsque vous utilisez une nouvelle personne et qu'il y a une personne très chevronnée qui se porte volontaire. Donc ce que je veux dire, c'est que nous devons trouver de nouvelles personnes. Je sais que c'est difficile, mais je crois que c'est important pour nous et c'est quelque chose que je voulais rappeler à tout le monde, pas particulièrement à vous, mais en tout cas à tout le monde.

ALAN GREENBERG: Oui, merci. Il y a énormément de travail qui est fait et qui a été effectué pour essayer de trouver de nouvelles personnes. Alberto, vous êtes... Sur quoi voulez-vous intervenir ? Alberto ?

ALBERTO SOTO: Je l'ai dit sur le chat. Ça va être uniquement la semaine prochaine que j'aurais un nouvel Internet. Donc, je n'ai pas de connexion Internet avant la semaine prochaine. Donc, je ne voulais pas me porter volontaire.

ALAN GREENBERG: Vous savez, ce travail va prendre beaucoup de semaines. Vous êtes toujours le bienvenu si vous voulez vous joindre à nous. Ariel.

ARIEL LIANG: Eh bien, nous avons le plan opérationnel, le budget opérationnel.

ALAN GREENBERG: Tijani veut prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Merci beaucoup. Je me porte volontaire pour travailler à cela, pour ce commentaire public.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA: Et je serais très heureux que beaucoup d'autres personnes se joignent à nous et, comme l'a dit Sébastien, des nouvelles personnes également.

ALAN GREENBERG: Bon. Je suis sûr qu'on va vous aider sur ce point, sur les points budgétaires spécifiques, les nouvelles demandes budgétaires que nous voulons effectuer. Donc, ce n'est pas seulement revoir les documents, les passer en revue, mais en raison du processus budgétaire de l'ICANN, c'est également demander des nouveaux budgets. Donc, d'autres commentaires ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Puisque je suis au micro, j'aimerais rajouter quelque chose. Pendant Copenhague, on n'a pas pu aller à toutes les réunions budgétaires et financières qui parlaient donc du budget 2018, et celui de 2017 non plus. Donc, j'aimerais demander que le sous-groupe invite Xavier Calvez, notre responsable financier, pour qu'il refasse la présentation effectuée à Copenhague pour que nous soyons au courant.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, Tijani. Donc, c'est une mesure que vous allez prendre. Je ne serais pas là la semaine prochaine, mais dès que possible, nous ferons cela donc une réunion avec la sous-commission finance et budget. Donc, y a-t-il d'autres commentaires sur ce point ? Je ne vois rien, ni personne. Je redonne la parole à Ariel.

ARIEL LIANG: Merci Alan. C'est sur le commentaire de la GNSO sur les procédures PDP. Ça va se clore, ce commentaire public, au 1^{er} mai.

ALAN GREENBERG: Nous allons commenter à ce sujet, effectuer un commentaire, avec Cheryl. Nous sommes membres de ce groupe et nous allons rédiger quelque chose. Nous en débattons entre nous. Donc, Cheryl est d'accord. Donc avec Cheryl, nous lancerons ce processus. Oui, je vous redonne la parole.

ARIEL LIANG: Dernier point sur les noms... l'analyse sur les noms de domaine de l'Afrique qui date de 2016. Un commentaire public...

ALAN GREENBERG: Eh bien, Wafa veut prendre la parole.

WAFDA DAHMANI: Oui. Je m'intéresserais à faire des commentaires sur cette étude.

ALAN GREENBERG: Merci Wafa, et je pense que vous aurez d'autres collègues...

WAFDA DAHMANI: Oui. Il y a quelque chose d'autre qui m'intéresse également. Vous en avez parlé un petit peu avant sur les noms de domaine, les IDN et les ccTLD, mais je confirmerais cela sur la liste de diffusion.

ALAN GREENBERG: Donc voilà encore une mesure à prendre. Donc, nous allons recontacter Wafa pour voir si elle va travailler également aux noms de domaine de pays.

ARIEL LIANG: Donc voilà tous les commentaires publics que nous avons passés en revue.

ALAN GREENBERG: D'autres commentaires sur les commentaires avant de passer à un autre point ? Nous sommes un petit peu en retard, mais pas trop. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui. Je voulais... Il y a eu la fermeture d'un commentaire public récemment sur les différentes procédures de l'ICANN anti-harcèlement, les procédures anti-harcèlement, et il y a quelque chose qui me surprend un petit peu, la manière dont ça a été effectué. Le personnel revoit les commentaires et le Conseil d'administration prenant des décisions sans grand rapport avec les commentaires du personnel et les décisions du Conseil d'administration. Donc, ça ne me paraît pas satisfaisant cela. Et je crois que ce serait un meilleur document si on prenait en compte tous les commentaires, pas seulement sur ce thème, mais en général.

Ça a trait au travail tout entier de la communauté. Lorsque je dis « nous », c'est l'ICANN en général. C'est une manière de travailler. Le

Conseil d'administration en parle dans des réunions publiques et un samedi matin et décide le dernier jour de la réunion, prend une décision le dernier jour de la réunion. Moi, c'est quelque chose qui me préoccupe un petit peu.

ALAN GREENBERG:

Oui. Je crois qu'il y a un autre problème qui existe également sur les registres révisés, sur cet accord standard. Nous avons soumis de nombreux commentaires et des commentaires substantiels. Il y a eu une évaluation du personnel qui rejetait beaucoup de points et maintenant, c'est les bureaux d'enregistrement qui sont en train de prendre des décisions là-dessus.

Et comme l'a dit Sébastien, le processus n'est pas satisfaisant. Selon moi, cela c'est un manque de transparence. Les commentaires du personnel étaient difficiles à trouver en raison du document. On ne savait pas très bien où était les commentaires du personnel. Il y avait très peu de temps pour s'informer.

Donc, je crois qu'il faudra en reparler sur la liste de diffusion de l'ALAC. Et nous devons faire des commentaires au Conseil d'administration en ce qui concerne ces procédures qui existent et qui doivent être améliorées. Donc, regardez les détails, j'encourage tout le monde à se pencher sur les détails et à donner des conseils et des avis au Conseil d'administration à ce sujet.

Donc, nous allons maintenant parler des dossiers ALS et nous avons donc...

EVIN ERDOĞDU: Je serais très bref à ce sujet. C'est sur le nombre d'ALS. Il y en a 222 dans cent pays. Donc le centième pays, c'est le Malawi et c'est l'association ICT du Malawi de l'AFRALO. Nous avons également au Tchad, dans AFRALO... C'est une nouvelle ALS. Donc voilà les seules informations dont je dispose. Donc voilà tout ce que j'avais à dire pour le moment.

ALAN GREENBERG: Donc, je noterais qu'il y a des certifications qui vont être retirées, mais ça n'a pas encore été effectué. Donc, je crois qu'ALAC doit statuer à ce sujet, au sujet des certifications à conserver ou non. Donc, il y a un commentaire sur les décertifications, retirer des certifications et des homologations. Donc, il faut également passer par la liste de diffusion pour faire cela. Donc oui, il faut me le rappeler.

ARIEL LIANG: Je vous ai envoyé un rappel ce matin, Alan.

ALAN GREENBERG: Donc en effet, merci d'aider le président de l'ALAC à faire son travail.

Donc ensuite, nous allons parler de tout : rapport du groupe de travail ; liaison ; RALO. Donc en général, on ne fait pas de rappel, des rapports très longs ici. Mais s'il y a des points importants, vous avez la possibilité de dire quelque chose. Maureen, vous voulez intervenir.

MAUREEN HILYARD: Oui, Alan. Je ne sais pas si vous alliez parler du problème de la ccNSO SSAC.

ALAN GREENBERG: Oui. Eh bien, c'est exactement le point suivant à notre ordre du jour.

Donc, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent commenter, effectuer un commentaire ? Eh bien, nous allons maintenant aborder et éventuellement prendre une décision sur la suite du débat et de la discussion que nous avons eue entre la ccNSO et les SSAC. Nous avons parlé de cela à Copenhague. On a parlé à la fois à la ccNSO et au SSAC et nous avons décidé en fin de compte...

Étant donné que nous pensions que les inquiétudes du SSAC doivent être gérées d'une manière ou d'une autre, notre soutien de la recommandation de la ccNSO avait été utilisé auprès du Conseil d'administration. Nous voulions revenir en arrière sur notre motion et encourager les parties à arriver à un accord avec une grande rigueur pour ces chaînes, pour les IDN, pour le déploiement des IDN qui doit se faire le plus rapidement possible et d'une manière rigoureuse.

La mesure que nous avons prise, sur laquelle nous étions tombés d'accord, se référait à de nombreux documents et voilà où nous en étions. Nous avons une suggestion. Le premier point pouvait prêter à confusion. C'est ce que nous avons vu lorsque nous avons débattu. Je crois que la raison pour laquelle on se repenche là-dessus, c'est parce qu'il y avait une grande confusion possible à ce sujet. Et je vais donner la parole à Javier d'ici peu, parce qu'il a un point de vue là-dessus. Mais je

veux mieux connaître les points de vue des différents membres de ce groupe.

Je me rappelle que Seun était intervenu avec diverses inquiétudes concernant notre déclaration. Je crois qu'on avait pris cette décision, parce qu'on a pensé qu'on avait utilisé notre décision, notre recommandation, d'une manière qui n'était pas appropriée. Donc Maureen, je vais vous donner la possibilité de donner votre point de vue et de nous indiquer à Copenhague de ce que nous avons décidé après avoir parlé à la ccNSO, au SSAC. J'espère donc que cela nous permettra de trouver une décision sensée.

MAUREEN HILYARD:

Merci. En fait, je n'ai pas réellement de proposition définitive par rapport à ça. J'ai parlé à Katrina. Je crois que c'était le dernier jour de la conférence. Et donc, il y avait encore des réunions qui étaient en cours. Pour l'instant, il n'y avait rien de confirmé. Donc, le moment n'était pas le bienvenu pour en parler en fait. Donc non, je n'ai pas grand-chose à proposer.

ALAN GREENBERG:

Merci. Julie, est-ce que vous avez des choses à ajouter là-dessus avant que nous ne donnions la parole à d'autres participants ?

JULIE HAMMER:

Merci Alan. Je crois que ce qui s'est passé, c'est que le Conseil va demander à la ccNSO de répondre au SSAC et donc ensuite, le Conseil reparlera de la question. Donc, comme vous le disiez, ils veulent

absolument résoudre ce problème de manière à satisfaire à la fois la ccNSO et le SSAC.

ALAN GREENBERG: Oui, je comprends pourquoi ils ne souhaitent pas « choisir leur camp », n'est-ce pas. Holly, c'est à vous.

HOLLY RAICHE: Oui. Moi, j'aimerais vraiment que nous fassions une déclaration très solide. J'ai été persuadé par Patrick, parce que nous représentons les intérêts des utilisateurs finaux. Et de toute évidence, le SSAC soulève une question qui est importante pour les utilisateurs finaux. Donc, j'ai été presque offensée, pour ainsi dire, par l'arrogance de la ccNSO lorsqu'en fait, ils ont dit : « Oui. Bon. Nous n'allons pas bouger là-dessus. » Donc, je crois qu'il faut absolument que nous les... En fait, que nous les concoctions un petit peu pour leur dire que « non, nous ne soutenons pas leur point de vue ».

Je crois qu'il faut absolument que notre déclaration soit très forte. Nous ne devons pas dire que nous avons changé notre avis, mais je crois qu'il nous faut absolument trouver une solution. Alors, pour répondre au commentaire tout à l'heure de Maureen, c'était un commentaire qui a été arrogant. Ils sont venus nous voir un petit peu en disant, « Vous voulez nous soutenir, nous n'allons pas changer. » Et Alan, pour répondre à votre commentaire, ils ont dit : « De toute façon, nous ne bougerons pas. » Et pour moi, c'était vraiment quelque chose qui n'était pas adapté.

ALAN GREENBERG: On va faire attention à comment on présente les choses peut-être et aux termes qu'on utilise...

HOLLY RAICHE: Oui. Oui, d'accord. Je comprends.

ALAN GREENBERG: ... puisque l'appel est public. Tijani ? Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Merci beaucoup, Alan. Je suis d'accord avec le fait qu'il nous faut penser à notre point de vue. Je pense que c'est nécessaire. Je suis également convaincu par l'argument des majuscules et minuscules dans la similarité de chaînes et je crois que cela pourra causer un problème pour les utilisateurs finaux. Donc, je crois qu'il est important de revoir notre position là-dessus. Holly a parlé d'arrogance de la ccNSO, c'est en fait le point de vue des différents SO, surtout de la GNSO et de la ccNSO : ils sont toujours un petit peu comme ça. Ils pensent être en charge des politiques et nous ne sommes là que pour acquiescer. C'est toujours comme ça.

ALAN GREENBERG: Donc, de manière non officielle, nous avons décidé d'avancer. J'espère que l'on ne va pas reparler du problème en lui-même, mais surtout de la manière dont nous allons le formuler. J'espère que c'est de ça dont il s'agit. Je vois qu'il y a León qui nous suggère, qui nous dit qu'il est d'accord par rapport au processus et à une déclaration. Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui souhaitent faire des commentaires.

TIJANI BEN JEMAA: Je suis d'accord par rapport à ce qui avait été proposé, ce qui est proposé. Donc, la manière dont s'est exprimé.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Si nous avons un quorum sur un vote tel que celui-ci, il nous faut obtenir des informations des autres personnes qui ne sont pas présentes à l'appel. Mais si nous avons un quorum, si toutes les régions sont représentées et que nous avons le chiffre, le nombre de personnes nécessaires, nous pouvons peut-être aller de l'avant. Le personnel ?

GISELLA GRUBER: Je vais confirmer, mais je crois que nous avons un quorum et toutes les régions sont représentées.

ALAN GREENBERG: Alors à ce moment-là, je pose la question. S'il n'y a rien d'autre à discuter là-dessus, il n'y a pas de mains levées, est-ce qu'il y a des personnes à l'appel... Des membres ALAC uniquement. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent s'abstenir par rapport à ça ? Dites-nous tout de suite. Seun est toujours présent à l'appel. On n'est sûr. D'accord. Personne ne s'abstient ?

SEUN OJEDEJI: Vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG:

D'accord. Vous êtes toujours là. Très bien.

Vous voulez vous abstenir. D'accord. Donc, Seun s'est abstenu. Y a-t-il des personnes qui souhaitent voter non ? Je crois que Wafa s'abstient également. Alors dans ce cas, Alan Greenberg, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Sébastien Bachollet, Alberto Soto, León Sanchez, Harold Arcos, Tijani Ben Jemaa qui donc votent oui. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne sont pas d'accord par rapport à ça ? Ça fait huit oui.

Très bien. Je vais demander au personnel de contacter au cours des deux jours à venir les personnes qui n'ont pas voté et de confirmer leur choix donc, soit oui, non ou abstention. À ce moment-là, on aura un résultat final. Pour l'instant, nous avons huit oui pour la motion. Donc, elle va être de toute façon adoptée, mais quand même il faut avoir l'opinion des autres personnes. Voilà. Alors, nous passons à la suite. Merci beaucoup pour tout ça. Donc, le point numéro 9 maintenant : le statut de la révision At-Large. Donc, petite mise à jour rapide.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Avant de passer à la suite, je voulais vous poser une question. Si l'on regarde dans le chat d'Adobe, vous avez marqué que c'est marqué « non ». Pardon, à la place que ce soit marqué « non ». Je ne sais pas si c'est son vote. Mais il faudrait peut-être confirmer qu'il n'a pas voté non.

ALAN GREENBERG:

Il a marqué non pour les abstentions.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Effectivement, ça peut être difficile à comprendre. Je voulais juste que ce soit clair.

ALAN GREENBERG: On pourrait utiliser le chronomètre dans Adobe. Ce serait peut-être mieux. En fait, l'horloge qui permettrait d'identifier le moment où les gens ont affiché quelque chose. Mais il a confirmé qu'il disait non par rapport à une autre question. Merci Alberto et merci Sébastien. Effectivement, il faut que ce soit clair par rapport à tout ça. Donc merci. Donc maintenant que la motion est confirmée, [inaudible].

Point suivant : révision de l'At-Large. Petit commentaire rapide. Les déclarations des RALO et du groupe de travail ALAC ont été soumises. Il y a d'autres déclarations qui ont été soumises qui, pour certaines, sont intéressantes. Il y en a qui appuient notre point de vue ; d'autres qui ne l'appuient pas. Et je crois que toutes les personnes qui sont présentes, étant donné tout le travail que nous avons effectué, nous devrions aller voir les commentaires.

Je vois qu'il reste des votes à faire, surtout des votes ALAC. Je crois qu'il reste quatre à cinq personnes qui n'ont pas encore voté. Donc si vous n'avez pas encore voté, s'il vous plait, faites-le, il nous faut nous assurer d'avoir un vote assez solide avant d'annoncer le résultat. Je crois que la date limite est jeudi 30. Pour les RALO, je ne sais pas s'il reste des voix encore. Ariel, y a-t-il des choses à ajouter là-dessus ?

ARIEL LIANG: Oui. Merci Alan. Donc, il y a deux votes RALO qui sont toujours en cours : EURALO et NARALO. Je l'avais dit tout à l'heure et je crois que ça

se terminera lundi, la semaine prochaine. En fait, EURALO sera terminé avant, samedi me semble-t-il. En fait, il n'y a pas beaucoup de personnes qui ont participé, pas beaucoup de membres ALS qui ont voté. Donc, il faudra que les leaders RALO expliquent bien aux ALS sur quoi elles votent. Olivier a envoyé la déclaration, mais malgré tout, ce n'est pas... Les chiffres ne sont pas très impressionnants.

ALAN GREENBERG:

Eh bien, il faudra contacter les différentes parties et s'assurer de bien faire avancer ceci. En tout cas, pour toutes les personnes qui ont été investies dans ce travail, dont Maureen qui a fait un excellent travail, et bien je souhaite remercier toutes ces personnes. Si on pouvait avoir ce niveau de contribution sur les autres questions qui sont vraiment des questions de substance, et bien ce serait extraordinaire. En tout cas, merci Holly, Cheryl pour tout le travail que vous avez fait jusqu'à ce moment-là. J'espère que vous dormez maintenant pour pouvoir vous préparer pour l'étape suivante. Alors, nous avons des mains levées. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Oui, merci Alan. Sébastien au micro. Effectivement, il y a un excellent travail qui a été fait par différentes personnes. Mais maintenant, si on regarde vers l'avenir, en fait quelle sera l'étape suivante ? Je crois qu'il y a certaines choses qui sont claires, mais j'aimerais quand même suggérer quelque chose, que l'ALAC en fait prenne en considération la possibilité d'avoir une réunion sur cette question spécifiquement, pas pendant une réunion de l'ICANN. Pour moi, il faudra voir comment utiliser certaines des recommandations, comment faire naître le travail

pour mettre en place les changements qui doivent être mis en place et peut-être qu'il serait bon de le faire entre deux réunions. En septembre ou octobre, quelque chose comme ça.

Et je voulais en fait soulever ce point maintenant, parce que cela prendra du temps. Il faudra également un budget avant qu'on soumette des commentaires sur le budget. Donc, je ne souhaite pas trop attendre. En tout cas, si vous êtes d'accord sur le fait qu'il serait bon de faire ceci. Donc, il faudrait l'annoncer aux ALS, à l'At-Large et aux RALO.

ALAN GREENBERG:

Je sais qu'il y a certaines choses qui sont déjà en cours justement. Mais effectivement, si donc nous rejetons certaines des recommandations de la version définitive de la révision, alors à ce moment-là, nous devons avoir une position très robuste qui explique pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec certaines de leurs analyses et ce que nous allons faire pour nous occuper des problèmes d'une autre manière en fait. Mais c'est effectivement ce que nous devons faire. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Je voulais dire quelques petites choses sur la réponse des RALO. Ariel a mentionné il y a un instant qu'il n'y avait pas beaucoup de personnes qui avaient voté. Vous savez, cela fait vingt-quatre heures que l'on a lancé le vote. Donc pour moi, ce sera surtout lors de la deuxième partie de la semaine, parce qu'il faut bien sûr que les personnes aient le temps d'en parler avec leur communauté, d'en discuter brièvement. Le rapport est long, les réponses sont longues.

J'imagine que pour la plupart des gens, ils ont lu le rapport du sous-traitant. Mais la réponse, ils n'ont peut-être pas eu le temps de tout lire.

J'espère également que ceci nous permettra d'augmenter le niveau de participation. Si on pouvait utiliser ceci pour réveiller nos ALS, et pour nous réveiller aussi d'ailleurs, pour vraiment cibler, et c'est ce que disait Sébastien, pour vraiment nous focaliser sur certaines choses pour lesquelles les résultats ne sont pas excellents en tant que communauté d'ALAC, en tant que leader RALO. Je crois que nous pouvons utiliser ceci de manière positive.

Dernière chose que je souhaitais mentionner, j'ai eu un feedback assez officiel sur les réponses ALAC et RALO, et même certaines surprises de la part de certaines personnes, tout le monde a été très négatif en ce qui concerne l'ALAC, l'At-Large, et certes, la réponse est pourtant très positive. Donc, je voulais vous remercier et tous ceux qui ont participé à la rédaction de la réponse.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Un petit point. Si vous considérez les autres commentaires donc dans la partie des commentaires publics, vous verrez qu'il y a un certain nombre de ces commentaires qui disent être d'accord avec l'analyse et que donc nous devons mettre en œuvre les recommandations. Mais en fait, ces gens n'ont pas forcément considéré le fait de savoir si oui ou non ces recommandations pouvaient solutionner le problème. Et parfois, les gens disent aussi que les recommandations ne sont pas bonnes. Donc finalement, je ne suis pas non satisfait de ce qui a été fait. Alors Tijani, allez-y. Vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Vous avez mis un tableau en bas du résumé qui est le point numéro 14, la recommandation 14, qui concerne la publication de financement des déplacements. Vous avez marqué « oui ». Moi, je mettrais sous conditions, parce que...

INTERPRÉTE: Oui. Excusez-nous. Il y a une interruption du son.

ALAN GREENBERG: Tijani, je comprends, mais nous avons déjà effectué toutes les révisions. Donc, je crois que nous sommes un peu forcés d'accepter. On ne va pas amender sur la base du résumé exécutif. Si les gens sont vraiment pour réviser ceci, je peux peut-être en parler à la liste du groupe de travail de l'ALAC si vraiment les gens pensent que l'on doit republier ceci. Il y avait une autre petite erreur qui avait été identifiée dans une autre section.

Mais personnellement, je ne pense pas que ça change la substance, le contenu des commentaires. Mais si les gens pensent que c'est vraiment important, on peut mettre à jour effectivement. C'était en fait un petit point de résumé pour le reste de l'ALAC. On ne va pas rentrer trop dans les détails là-dessus. Mais Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR: Eh bien, est-ce que Tijani a terminé ?

ALAN GREENBERG: Tijani, vous avez terminé ? Vous avez d'autres commentaires ?

TIJANI BEN JEMAA: Non, je voulais rajouter quelque chose sur ce qui s'est passé à Copenhague. On a accepté cela à Copenhague et je pense que c'est pour toutes les unités constitutives de l'ICANN.

ALAN GREENBERG: Oui, c'est ce que dit notre commentaire. Et ce n'était pas obligatoirement... Ça n'a pas été bien reflété. Donc, c'est un point important. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR: Cheryl Langdon-Orr au micro. Oui, j'aimerais attirer l'attention de l'ALAC sur quelque chose qui m'inquiète beaucoup, il s'agit de ce qu'utilise l'ALAC comme document de travail pour les commentaires publics, pour effectuer les commentaires publics. Donc, la question 2 ou la question 3, les décisions personnelles. Donc, c'est le modèle EMM de responsabilisation. C'est de cela dont je parle.

Et la question selon moi, c'est est-ce qu'il y a des activités accrues des membres individuels. C'est ce que je soutiens en tout cas, personnellement. Ça, on en a parlé lors de la révision et ça, c'est en rapport avec ce qui a été dit lors de l'EMM. Je suis très préoccupé par cela et je crois que nous devrions écrire une lettre au nom de l'ALAC à ce sujet. La structure des questions sur ce document de référence, il faut que l'on dise quelque chose à ce sujet, parce que ça a un impact fort.

ALAN GREENBERG: Oui, je crois que c'est simplement leurs recommandations. C'est la manière dont les recommandations ont été libellées, et notre réponse a indiqué qu'il y avait des recommandations que nous soutenions et d'autres recommandations que nous rejetions. Je crois qu'il faut attendre d'avoir le résumé avant d'agir ou de faire quelque chose, de se plaindre ou pas.

CHERYL LANGDON-ORR: Mais lorsque ce document disait oui, non, peut-être, je crois qu'il y a qu'une seule personne qui avait dit oui, qui avait répondu par oui, je ne sais pas si c'est dans ce modèle EMM, si c'est cohérent avec le modèle. Moi, je crois qu'on coince un petit peu les gens. C'est un petit peu un piège.

ALAN GREENBERG: Et bien écoutez, on prend note de ce que vous avez dit. Lorsque nous ferons un commentaire, on le prendra en compte. D'autres commentaires ? Je vois Tijani lever la main : c'était assez ancien. Cheryl vient de s'exprimer. Très bien. Donc, merci beaucoup. Nous allons passer au prochain point.

C'est une lettre qui arrive du groupe des représentants des opérateurs de registre avec Paul Diaz à sa tête, en tant que président du groupe des représentants des opérateurs de registre. Il a envoyé un email à ACRAM, Sirius et Xavier Calvez au sujet des fonds qui existent en raison des gTLD. Pour revenir un peu en arrière, vous saviez que ça coûtait 185 000 dollars pour s'inscrire pour chaque gTLD et il y a eu beaucoup de gTLD qui ont présenté un dossier de candidature. Il n'y a pas eu

beaucoup de procédure juridique et de poursuite en justice. Il existe actuellement 86 millions de dollars qui sont retenus avant la fermeture du programme. Au départ, ce programme devait s'autofinancer, ne devait pas perdre d'argent et ne devait pas gagner d'argent.

Mais il y a de grandes chances qu'il reste beaucoup d'argent qui doit être affecté. Ces fonds devront être affectés, attribués aux nouveaux programmes des gTLD. Je ne sais pas si ça sera utilisé pour une prochaine série de gTLD, pour les dossiers de demandes. Ce n'est pas très clair, mais pour le moment, notre groupe des représentants d'opérateurs de registre dit qu'il y a tant d'argent qui reste, que ce ne sera pas utilisé pour des dépenses qui n'étaient pas prévues et il suggère qu'une partie de ces fonds ou peut-être une petite partie, 15 % de ces fonds par exemple, sera utilisée de deux différentes manières.

Pour faire une campagne de publicité, pour dire aux gens dans le monde entier qu'il y a des nouveaux gTLD et deuxième possibilité, réduire les frais pour les dossiers de demande de nouveaux gTLD. Le raisonnement est que les gTLD vendent moins de noms de domaine qu'auparavant et moins que prévu. Donc, beaucoup de personnes ont du mal. Donc, beaucoup de personnes ont du mal à récupérer leur investissement élevé. Donc, ils ne sont pas satisfaits du retour sur investissement.

Donc voilà ce qu'ils voudraient faire avec une campagne de publicité, pour qu'il y ait plus de demandes. Donc, je ne veux pas avoir un débat là-dessus maintenant. Si l'ICANN doit faire cela ou pas, je voulais simplement attirer votre attention là-dessus. Je crois que tout le monde doit s'informer à ce sujet. Mais est-ce que vous avez une idée sur

l'utilisation de ces fonds, si ces fonds ne sont pas nécessaires en raison de poursuites judiciaires ou quoi que ce soit.

Moi, ça m'intéresse. Si on revient à la révision des ccTLD, il y a des études qui vont coûter cher. Il y a des études qui vont coûter des années et personnellement, je pense que ces fonds pourraient être utilisés pour ces études. Cela correspond bien à l'intention première. L'ICANN n'aime pas faire ces études à long terme. Mais moi, je pense qu'elles sont utiles et importantes.

Ce serait ma suggestion. On n'est pas ici pour faire beaucoup de suggestions au Conseil d'administration, mais je voulais attirer l'attention sur cette lettre. Et je pense qu'à l'avenir, nous en débattons beaucoup plus à l'ALAC, à l'At-Large, parce que nous devons réfléchir à cela. Je crois que ça va prendre du temps. Le Conseil d'administration ne va pas statuer rapidement. Donc, ne passons pas trop de temps là-dessus, mais j'attire simplement votre attention sur ce point. Holly, vous avez levé la main. Vous avez la parole.

HOLLY RAICHE:

Je suis d'accord. Nous devons en débattre. Il y a des gens qui prennent de mauvaises décisions commerciales. Il y a eu des ventes aux enchères qui n'ont pas toujours été satisfaisantes. Je crois que la communauté de l'ICANN toute entière doit statuer, doit décider de l'utilisation de ces fonds peut-être.

ALAN GREENBERG:

Mais les ventes aux enchères, c'est un petit peu différent. On voulait faire des choses positives avec les résultats financiers de ces ventes aux

enchères, dans le cadre du nouveau programme des gTLD. C'est un petit peu différent comme question. Personnellement, je ne soutiens pas ce qui est proposé par le groupe de représentants des opérateurs de registre. Mais ce n'est pas exactement la même chose pour les ventes aux enchères. Alberto. Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO:

Oui, je crois qu'il y a certaines limites. En raison de ces coûts, ces coûts pour l'ICANN, je serais d'accord pour une analyse de ce qui pourrait être fait avec ces fonds.

ALAN GREENBERG:

D'autres commentaires ? N'en voyant pas... Je crois qu'il y a des personnes qui disaient : « Oui, il ne faut pas subventionner des entreprises qui n'ont pas bien fait leur travail et qui sont en faillite. » Oui. Moi, je dirais que peut-être que dans le monde en développement, les entreprises étaient beaucoup plus intelligentes et n'ont pas pris de risque financier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui. Je crois qu'il faut prendre différents points en compte avant de statuer. Est-ce que ça fait partie de la confiance et du choix des consommateurs ou pas ? Donc, je n'ai pas une bonne réponse à cela. Mais je pose simplement la question. Il faut réfléchir.

Et deuxièmement, est-ce que l'échec de certains opérateurs de gTLD, de bureaux d'enregistrement, va déstabiliser un petit peu le DNS, dans

l'utilisation des noms de domaine ? Je crois que c'est deux questions qu'il faut se poser.

ALAN GREENBERG:

Oui. Un commentaire intéressant, Olivier, mais je crois qu'il faut prendre en compte le nombre de domaines qui vont connaître l'échec. C'est un débat intéressant. On ne peut pas rentrer dans un débat substantiel maintenant, mais soyez conscient de la lettre. Lisez le document et on reviendra dessus. On a besoin de suggestions à ce sujet.

Donc, nous allons passer au point suivant : le calendrier des élections. Nous avons des élections pour ALAC, pour des RALO, pour le leadership des RALO et NOMCOM également – la commission de nomination, les délégués. Nous avons un document, nous avons une page web. Nous allons la mettre à l'écran sur Adobe Connect.

GISELLA GRUBER:

Oui, Alan, désolé de vous interrompre. C'est Gisella. Olivier avait levé la main et j'ai dû baisser la main d'Olivier – je pense que c'était une main qu'il avait levé un petit avant. Je pense qu'il était intervenu déjà.

ALAN GREENBERG:

Oui, merci Gisella. Vous avez tout à fait raison. Donc personne ne peut avoir la main levée pour que vous mettiez un PDF, Gisella. Donc ça, c'est un calendrier pour les sélections des membres de l'ALAC au 1^{er} mai. Nous avons une période de nomination du 1^{er} au 12 mai. Nous avons une période d'acceptation et des élections si nécessaire.

Le résultat des élections, avant juin. Nous sommes obligés d'informer le NomCom des membres de l'ALAC avant que le NomCom se réunisse en juin, pour qu'il fasse un équilibre entre les régions si nécessaire. Donc, les décisions de LACRALO seront synchrones pour se conclure à la réunion générale annuelle (AGM).

Il y a des personnes entrantes. Il y a des personnes qui se présentent. On aura donc avant le 1^{er} mai une réponse à cela. Donc NARALO, c'est une période de nomination de trente jours. C'est différent donc pour NARALO. Le processus de nomination de NARALO commence plus tôt, mais tout est synchronisé de toute façon. Pas de problème à ce niveau. C'est tout ce que je voulais dire à ce sujet. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires ? Vous pouvez intervenir. Je ne vois pas de commentaires ou de questions. Donc, nous allons passer au point suivant, qui est la révision, l'analyse d'ICANN58.

C'est un post-mortem. On a eu plusieurs recommandations qui ont été effectuées. On a eu de très bons débats. Je crois qu'il faut absolument résumer tout cela.

Et je ne sais pas si quelqu'un est prêt, une ou deux semaines après Copenhague, à nous indiquer comment ça s'est passé. Il ne faut pas se répéter, mais... répéter ce qui a été dit à Copenhague. Mais si vous voulez réagir au sujet de la réunion de Copenhague, vous êtes les bienvenus. Sinon, on poursuit. Et peut-être qu'On aura terminé un petit peu plus tôt que prévu. Mais Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, merci beaucoup. Sébastien au micro. Je crois qu'il faut trouver un moyen d'avoir plus de temps pour rendre visite aux autres groupes et s'engager dans les débats d'autres parties de la communauté. C'est très difficile, parce qu'on a beaucoup de travail à faire par nous-mêmes à l'ALAC. Mais il faut vraiment réfléchir à une méthode. Peut-être qu'il faut prendre des décisions absolument radicales. Et je crois que c'est important que l'on puisse assister et débattre avec les autres unités. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG: Et bien Sébastien, à quel moment pensez-vous qu'on serait le plus utile ? Je crois qu'il faut que vous réfléchissiez à cela en préparation de Johannesburg qui arrive bientôt, et c'est une réunion seulement de quatre jours. Ce sera plus difficile, mais est-ce que l'on parle des deux premiers jours ? est-ce que l'on parle... On a eu des journées pour les unités, les groupes qui constituent l'ICANN. Est-ce que ça peut être pour d'autres jours de la réunion ? Lundi et mercredi, on a des groupes de travail. Donc si vous pouvez réfléchir à cela, regardez le calendrier de nos réunions et voir quels seraient les jours les plus propices pour avoir plus de flexibilité pour rencontrer les autres groupes. Merci. Maureen.

MAUREEN HILYARD: Oui. Donc, une réflexion sur l'ICANN 58. Je crois qu'on a déjà parlé de cette question. Je voulais savoir si on pouvait revenir à une révision un peu plus officielle avec un rapport. [Inaudible] après chaque réunion de manière à ce qu'on puisse en fait continuer d'enregistrer ce que fait l'ALAC, ce que fait l'At-Large.

Je sais qu'Olivier a envoyé un rapport sur Durban qui, en fait, reflétait tout ce qu'avait fait les membres d'At-Large et de l'ALAC lors de la réunion. Et depuis, on n'en pas eu d'autre. Je crois que c'est quand même nécessaire d'avoir un petit peu des documents sur ce qui a été fait, ce qui est important pendant la réunion, ce sur quoi il faut faire un suivi, etc. Je pense que c'est important d'enregistrer ceci.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Je ne sais pas si Olivier avait envoyé ceci à tout le groupe ou à un petit sous-groupe de personnes. Mais pour expliquer un petit peu l'historique de tout ça, lorsque les réunions ICANN allaient jusqu'au vendredi, il y avait en fait un forum ouvert, une réunion du conseil ouverte. Et donc, les présidents devaient aller faire leur rapport avant ces réunions publiques. Donc pour s'y préparer, il y avait donc à chaque fois un rapport très exhaustif effectué par le personnel de l'ICANN, donc dans le cas de l'At-Large, et du coup, ce rapport en fait était utilisé de manière verbale par le président. Lorsqu'on a annulé ces réunions, parce qu'on ne se retrouvait plus le vendredi, donc on avait plus de rapport de présidents sur les activités des différents groupes ; à ce moment-là, il n'y a plus eu de documentation, de rapport.

Et donc la question est : peut-on revenir là-dessus ? Et je crois que c'était Maureen justement qui avait remarqué que le communiqué du GAC incluait, en plus des déclarations au Conseil, un résumé de ce qu'ils avaient fait pendant la réunion. Moi, je pense que c'est une excellente idée. Je ne sais pas si c'est le personnel qui va pouvoir s'en occuper. Je ne sais pas s'ils en ont les moyens. On peut en parler, ou alors peut-être

que ce sont des bénévoles qui vont faire un rapport sur les différentes séances. Mais je crois qu'il faut faire.

ARIEL LIANG: Cheryl est avant moi. Peut-être qu'on pourrait lui donner la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Ariel. Je voulais exprimer mon soutien à ceci. Lorsqu'on faisait ces rapports, ces rapports oraux lorsqu'ils étaient donnés, en fait il y avait différents moments. Ils comportaient donc un résumé du rapport dans son ensemble.

INTERPRÈTE: Excusez-moi. J'ai quelqu'un qui parle derrière.

CHERYL LANGDON-ORR: Donc les mises à jour, etc., tout ce qui était envoyé par le personnel, tout ceci en fait s'appuyait sur ces rapports. Et donc, lier ceci aux réunions publiques, c'est encore une bonne idée. Donc, cela veut dire qu'on ne pas nécessairement dupliquer le travail de mise à jour. Mais il serait quand même intéressant d'avoir ceci dans les archives pour l'avenir.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Donc, je ne sais pas si vous êtes tous au courant. Mais dans l'équipe du personnel, nous produisons des rapports pré-réunion et post-réunion. Je suis en train de mettre le lien sur le chat. Vous avez ici celui de la réunion 58. Donc, c'est ce que nous faisons lors de la

dernière journée de la réunion pour expliquer un petit peu ce qui s'est passé lors de l'ICANN 58, quelles sont les étapes futures, etc., avec des liens, des ressources, pour que les gens puissent comprendre où nous en sommes en matière d'activités.

Donc, le processus passe par Heidi. Mais ce serait peut-être bien effectivement d'avoir davantage de points de vue de la part de la communauté là-dessus. Peut-être même un calendrier de travail, parce qu'on le fait à la fin de la réunion maintenant. Et ce serait bien effectivement d'avoir davantage de personnes qui soient impliquées dans la communauté là-dessus pour nous donner leurs points de vue. Je pense que ce serait très utile. Par ailleurs, tous ces rapports pré-réunion et post-réunion, on les a sur la page ICANN.org et donc, vous pouvez voir les anciennes versions. Donc voilà. Je souhaitais simplement soulever ceci.

ALAN GREENBERG:

Je savais qu'il y en avait des pré-réunions. Je ne savais qu'il y en avait qui étaient pour les post-réunions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. J'ai ce rapport qui a été envoyé par David Olive, donc rapport post-Copenhague réunion 58 avec les différents liens qui sont soulignés. En fait, les liens ne fonctionnent pas. Je ne sais pas pourquoi.

ARIEL LIANG: Oui, nous allons... Effectivement, il y a un problème. Nous en sommes conscients. Nous sommes en train d'essayer de voir pourquoi ce problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, parce que si on n'a pas les liens, on ne comprend rien en fait.

ALAN GREENBERG: J'ai vu ce type de problème de temps à autre se présenter dans différents PDF de l'ICANN effectivement. Bon. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent présenter là-dessus, par rapport donc à la révision de l'ICANN 58 ? Non, ça va. Nous sommes un peu en retard, mais pas trop. Il y avait quinze minutes pour parler de l'ICANN 59. C'était prévu et il y a d'autres points qui ont été ajoutés aux « Divers ». Il nous reste douze minutes. Donc, Gisella, je vais vous passer la parole et soyez aussi brève que possible, s'il vous plait.

GISELLA GRUBER: Gisella au micro. Merci Alan. Je serais très brève, puisqu'on vient juste de rentrer de Copenhague. Mais je voudrais quand même mentionner que pour le 16 mars, nous avons organisé une réunion avec les différents SO, AC, SG, etc., et les leaders des RALO pour parler du Forum sur les politiques qui aura lieu à Johannesburg lors de l'ICANN 59. Donc, le format est similaire à ce qu'on avait à Helsinki, et donc ce que j'affiche dans la salle Adobe Connect, c'est en fait ce qu'on nous a montré lors de cette réunion, qui est en fait un calendrier ou un emploi du temps préliminaire dont on va reparler. Je pense dans dix jours lors de notre appel, lors de notre prochain appel.

Je ne peux pas vous en dire davantage sur cet emploi du temps, si ce n'est que nous avons l'assemblée générale d'AFRALO lors de l'ICANN 59. Les ALS vont se rendre à Johannesburg, surtout des ALS d'AFRALO donc. Il y en a vingt-huit qui ont confirmé. Donc, il y aura des séances de renforcement des compétences le matin, et nous devons encore confirmer l'heure de début. Je ne sais pas si vous vous êtes rendus compte au cours des quelques réunions passées, nous n'avons pas pu commencer avant 8 h 30. Nous en avons déjà parlé avec l'équipe qui s'occupe de la réunion. L'idée, c'est de maximiser la présence des ALS à Johannesburg. Donc, nous avons demandé à pouvoir commencer plus tôt.

Je vois qu'il y a un message de León en ce qui concerne l'emploi du temps. Donc voilà. C'est tout. Il y a le cocktail du soir qui aura lieu comme à Helsinki. C'est également quelque chose que nous sommes en train de travailler, sauf qu'il y a des déplacements. J'ai envoyé un message à toutes les personnes qui sont financées par l'At-Large. Et pour l'instant, j'ai un bon feedback. On devrait pouvoir respecter les délais, vendredi. J'espère que d'ici là nous aurons nos différentes ALS d'AFRALO qui seront définies.

ALAN GREENBERG:

Je vois que Tijani a levé la main. Mais avant qu'il ne prenne la parole, vous avez mentionné quelque chose par rapport à un début des réunions qui serait plus tôt. Moi, j'aimerais simplement dire qu'il faudrait qu'on commence à l'heure. En dépit du fait que le nombre de personnes qui est autour de notre table n'est pas très important, pour la grande majorité des réunions, les gens ne sont pas arrivés à l'heure.

Notre record, c'était les finances et le budget : nous avons commencé trente minutes en retard. Il nous faut absolument nous améliorer.

En partie, cela est dû au fait que nous ne devons pas être dans une salle où en fait il faut faire trois kilomètres pour avoir des cafés. Soit on a du café dans la salle, des boissons dans la salle, comme certains groupes qui l'ont tout le temps (le café dans la salle), mais ce n'est pas possible de fonctionner comme ça. On se retrouve dans une situation où on ne peut pas, tout simplement on ne peut pas commencer à l'heure. Donc peut-être que Gisella, vous pourriez voir ce que vous pouvez faire par rapport à ça. Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Alan. Je crois que Gisella parle de commencer plus tôt pour les ALS At-Large, les ALS d'AFRALO, pour leurs séances de renforcement des capacités, parce que cela nous permettrait en fait d'éviter tout chevauchement de séance. La réunion est courte. Donc, nous ne pourrions avoir que quatre séances, peut-être cinq. Mais pour être efficace pour ces séances de renforcement des capacités, et bien l'idée, c'est de ne pas déjà chevaucher avec d'autres séances.

Deuxième chose, qui est importante. Pour le spectacle, le showcase, si nous suivons le modèle d'Helsinki, nous avons un cocktail tous les soirs. Et donc, je ne vois pas comment nous pourrions trouver le temps d'organiser notre soirée sociale pour notre assemblée générale. Donc Gisella, il faudrait peut-être en parler à l'équipe et voir si on ne pourrait pas utiliser un des soirs pour mettre notre soirée, à la place d'un cocktail. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Tijani. Oui, effectivement. Je vous ai bien compris pour ce qui est de commencer tôt avec les différentes séances, mais voilà ce que je souhaitais mentionner. Alors d'autres choses sur l'ICANN 59 ? Très bien. Donc, on passe au point « Divers ». Premièrement, l'assemblée générale de NARALO. Je ne sais pas qui a mis ça à l'ordre du jour, mais donc je vais passer la parole aux personnes qui souhaitent prendre la parole. Glenn, c'est à vous.

GLENN MCKNIGHT: Juste rapidement. Notre assemblée générale en fait aura lieu en même temps que l'ARIN 39. Donc, c'est notre RIR. Tous nos supports, notre emploi du temps : tout ceci est disponible. Vous pouvez regarder, et si cela peut vous aider pour votre événement, n'hésitez pas. Nous avons également un questionnaire qui a été organisé. Donc, vous pouvez y avoir accès aussi. Toutes les activités ont été organisées, y compris des repas végétariens. Et je crois que Judith est là d'ailleurs. Donc, ça l'intéresse. Mais j'aimerais remercier l'ICANN et le personnel pour tout leur travail. Je pense que ce sera une excellente manifestation.

JUDITH HELLERSTEIN: Merci beaucoup, effectivement, à tout le personnel.

ALAN GREENBERG: D'autres commentaires ? Sinon... Tijani, vous vouliez parler des webinaires, c'est ça ?

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, merci beaucoup, Alan. Donc, le groupe sur le renforcement des capacités a établi le programme pour 2017 et a décidé d'organiser deux webinaires ALAC cet été. Alors, ce ne sera pas pour les débutants. Ce ne sera pas à but éducatif. Ce sera quelque chose qui en fait concerne toute la communauté : le roulement de clé par exemple (KSK). Donc, il nous faut un webinaire qui permette d'expliquer aux gens qui sera affecté par ce roulement, qui ne sera pas affecté, comment est-ce que ça va se passer, etc. Donc l'idée, c'est de vraiment comprendre ce roulement de KSK.

Je crois qu'il est important ici d'être au courant de ceci. Autre chose ou plutôt autre sujet, donc la communauté habilitée expliquée. Ce webinaire, je pense qu'il aura lieu plus tôt de manière à ce que les gens puissent comprendre à quoi correspond cette communauté habilitée, quels sont les pouvoirs qui correspondent à cette habilitation de la communauté et comment est-ce que cela fonctionne. Je ne crois pas que la communauté est au courant. Pourtant, nous en avons parlé. Les personnes qui étaient impliquées dans le CCWG redevabilité en savent plus que les autres. Parfois, on peut penser que maintenant que les choses fonctionnent, pas besoin d'expliquer à la communauté. Bon. Ce n'est pas le cas.

Point. Le dernier point, même chose pour le groupe de travail sur le renforcement des capacités. Nous pensons qu'il faut organiser une formation pour impliquer les ALS non actives. Ça, on pourrait peut-être le faire à Abu Dhabi. La réunion est longue. Donc, je pense que nous aurons plus de temps pour le faire dans notre communauté At-Large qui sera présente à Abu Dhabi. Donc, je pense qu'il faudrait peut-être y réfléchir. Nous sommes en train de réfléchir au format de cette séance.

Mais je pense qu'il nous faut quelque chose d'innovant de manière à obtenir des résultats probants de cette séance.

ALAN GREENBERG:

Alors, un petit commentaire sur le roulement de clé. Il y avait une discussion sur la liste de diffusion. Je ne sais plus si c'était la liste d'At-Large ou une autre liste. C'était déjà il y a quelques mois. Et donc, il y avait quelqu'un qui avait fait une déclaration comme quoi le roulement de clé affecte tous les utilisateurs sans exception, et que tous les utilisateurs doivent faire quelque chose. Bon. Ce commentaire n'était pas juste. Et si les gens sont toujours restés là-dessus, sur cette hypothèse, n'hésitez pas à me contacter en privé. Donc, ce n'est pas à tout le monde de faire ce roulement de clé. Ce n'est pas du tout ça, la réalité. Seun, c'est à vous.

SEUN OJEDEJI:

Vous m'entendez bien ?

ALAN GREENBERG:

Allez-y, Seun.

SEUN OJEDEJI:

Merci Tijani. Une petite question : pourquoi est-ce que le webinaire sur le KSK est en septembre ? Pourquoi cette date ?

TIJANI BEN JEMAA:

Pourquoi et bien, parce que ce roulement de clé aura lieu en octobre. Donc, on s'est dit au sein du groupe de travail qu'il fallait organiser le

webinaire avant le roulement de manière à ce que les gens soient au courant de la question avant qu'elle n'ait lieu.

ALAN GREENBERG:

Oui, mais je crois qu'il sait qu'il fallait que ce soit plus tôt. Moi, ce que je dirais à Seun, c'est s'il a des soucis par rapport à ça, des préoccupations, et bien il peut simplement au groupe de travail sur le renforcement des capacités pour voir s'il faut changer les choses.

Voilà. Donc, c'est tout. S'il n'y a pas d'autres commentaires, je vous donne la parole si vous avez des commentaires. Sinon, et bien nous terminons à l'heure. Ah, Olivier ne veut pas qu'on termine à l'heure, puisqu'Olivier a levé la main. C'est à vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Je vais être très bref. Un petit rappel. Je vous ai envoyé le rapport annuel du groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, ainsi que des suggestions de changement ou d'amendements à la charte de ce groupe de travail. Je n'avais pas vu ceci sur l'emploi du temps. Donc, je voulais simplement vous le mentionner. Je ne sais pas quel est votre plan par rapport à ça.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que vous avez envoyé ceci à moi ou à l'ALAC ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND:

Je l'ai envoyé à vous, Alan, et au personnel.

ALAN GREENBERG: Je pars pour une semaine et demie demain matin. Donc, je vous suggère d'envoyer ceci à l'ALAC avec vos suggestions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord.

ALAN GREENBERG: C'est pour accélérer les choses, parce que comme je pars en vacances, ce serait bien que les gens puissent avoir le temps de faire leurs commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Très bien.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il des commentaires pour terminer ? Non. Notre réunion est terminée. Je vous remercie pour votre attention. Merci à tous. Nous sommes très nombreux aujourd'hui. Donc, continuons sur cette lancée. Merci à tout le monde. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]